



UNSA-Infos - Numéro 537 - 16 novembre 2010

<http://www.unsa.org/>

## [Décès de Jacques Mairé](#)

### **Un ami, un camarade nous a quittés**

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Jacques Mairé survenu le 12 novembre 2010 dans sa soixante et onzième année.

Depuis de longues années, Jacques luttait contre le cancer, ce qui ne l'empêchait pas de venir régulièrement à l'UNSA et de continuer à s'intéresser à l'élaboration d'UNSA Magazine dont il était le rédacteur en chef.

C'est en 1998 que Jacques Mairé et nombre de ses camarades quittèrent leur confédération pour nous rejoindre. Comme secrétaire général adjoint, Jacques apporta à l'UNSA sa grande connaissance des questions interprofessionnelles et nul ne doute que son action participa grandement à notre développement.

Jacques inscrivait son action dans le syndicalisme réformiste. Sa personnalité de militant syndical le poussait toujours vers une quête de vérité et d'efficacité dans l'action.

Homme chaleureux que nous estimions énormément, Jacques, notre ami, nous manquera.

Nous lui resterons fidèles en continuant à faire vivre la vision ambitieuse qu'il avait du monde, de l'homme et du syndicalisme.

Nous serons nombreux à lui rendre un dernier hommage  
le jeudi 18 novembre à 16 heures,  
au cimetière parisien d'Ivry-sur Seine ,  
44 avenue de Verdun 94200 Ivry-sur-Seine.

Alain Olive

Secrétaire général de l'UNSA.

## **Résultats d'élections professionnelles**

Lors des élections professionnelles au sein de **UTC Fire & Security Services** (extincteurs SICLI...), l'UNSA, très récemment implantée dans cette entreprise de 3.000 salariés, a obtenu sa représentativité avec 13,23% des voix et se place en quatrième position, derrière la CFDT (35%), la CGT et la CGC (un peu plus de 15% chacune) mais devant FO (10,83%), SUD (6,66%) et la CFTC (5,82%).

## **Non aux sanctions en cas d'absentéisme scolaire**

Vendredi 5 novembre 2010, les administrateurs de la Caisse nationale des Allocations Familiales (CNAF) ont émis un avis défavorable sur le projet de décret relatif à la suspension et à la suppression des allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire.

L'UNSA considère que ce dispositif intervient seulement sur les symptômes et non sur les causes, ce qui aggravera les problèmes des familles. De plus, il remet en cause l'universalité des allocations familiales. La lutte contre l'absentéisme scolaire, problème complexe et néanmoins fondamental, ne sera pas résolu par des mesures simplistes, inadaptées et dangereuses.

## **Assemblée plénière de la CNCDH du 10 novembre**

L'UNSA a participé à l'assemblée plénière de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) le 10 novembre dernier. Le projet de sommaire du rapport 2010 a été approuvé et l'assemblée a fait le choix du profilage racial dont les contrôles au faciès, comme sujet pour l'étude thématique. Le rapporteur a insisté, à juste titre, sur l'importance du rapport annuel de la CNCDH. La loi du 13 juillet 1990 ne précise-t-elle pas que le 21 mars de chaque année, date retenue par l'Organisation des Nations Unies pour la Journée internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la CNCDH remet au gouvernement un rapport sur la lutte contre le racisme. À cet égard, il serait souhaitable que le gouvernement fasse en sorte que cette date soit respectée. Ce rapport qui est immédiatement rendu public, fait autorité.

L'assemblée a également procédé au choix final des cinq lauréats et des cinq mentions spéciales du « Prix des droits de l'homme de la République française – Liberté – Égalité – Fraternité ». Ce Prix distingue des actions de terrain, des études et des projets venant du monde entier, qui portent sur la protection et la promotion des droits de l'homme dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

## **G20 : les syndicats déçus dénoncent l'absence de mesures concrètes face à la crise sociale**

Austérité d'abord : le sommet des 20 pays les plus développés (G20) réunis à Séoul les 11 – 12 novembre derniers donne la priorité absolue aux politiques de réduction rapide des déficits budgétaires au risque de compromettre la reprise économique et l'emploi.

L'UNSA dénonce un retour vers les vieilles recettes consistant à montrer la protection sociale comme une entrave. Certes, l'accord général signé à Séoul pour une croissance partagée est important, comme l'est aussi la reconnaissance de l'emploi décent comme son moteur principal. Ce type d'engagement valide la démarche de la configuration à 20 pays.

Cependant, l'affichage de l'austérité coordonnée et non de la relance montre bien que l'emploi demeure un objectif de second plan, une fois les exigences des marchés financiers satisfaites. Ces derniers échappent d'ailleurs à une réforme en profondeur du système financier. Malgré les dangers d'une propagation en chaîne d'une récession provoquée par la rigueur, ils en demandent toujours plus.

Pourtant, tant que les richesses colossales distribuées sans entrave ne serviront pas à l'investissement dans les activités tournées vers le développement durable et l'emploi, la spirale du toujours plus de sacrifices sera la règle. Un virage est urgent pour contrer cette dérive. La finance en premier lieu doit être contrôlée : l'UNSA s'associe au mouvement syndical international pour appeler la Présidence du G20 désormais assurée par la France, et avec elle l'Europe, à réagir.

## **Semaine pour l'emploi des personnes handicapées**

**du 15 au 21 novembre 2010**

23 ans après la loi qui visait à recruter 6% de personnes handicapées dans les entreprises et les administrations, les objectifs sont loin d'être atteints. Le taux de chômage reste toujours deux fois plus élevé que la moyenne nationale et plus de 28 000 entreprises n'emploient toujours pas de travailleurs handicapés.

Pour l'UNSA, le recrutement et le maintien dans l'emploi doivent être soutenus par une politique volontariste forte et cohérente impliquant l'ensemble des partenaires.

L'UNSA favorise dans les accords, toute démarche visant à développer l'emploi des personnes en situation de handicap en se fondant sur leurs compétences.

L'emploi des personnes en situation de handicap doit être au centre des préoccupations de tous car le « vivre ensemble » est facteur d'enrichissement mutuel.

L'UNSA apportera tout son concours aux différentes manifestations qui se dérouleront au cours de la semaine du 15 au 21 novembre.

Pour toute information, consulter le site : <http://www.semaine-emploi-handicap>

## **Colloque UNSA « Agir ensemble contre les discriminations »,**

**le 15 décembre 2010**

L'UNSA poursuit sa réflexion et son action pour lutter contre toutes les discriminations. Dans ce cadre, elle organise un colloque sur ce thème avec des syndicalistes, des chercheurs, des juristes, des acteurs économiques et des associations.

Le combat contre les discriminations est un combat permanent de l'UNSA, ce colloque fait partie de la mise en œuvre du plan d'action voté à l'unanimité par le Conseil National de janvier 2006

### **Programme :**

9h : **Accueil**

9h30 : **Ouverture** par Alain Olive secrétaire général de l'UNSA

Présentation de la journée : Saïd Darwane, conseiller national UNSA

**9h45-11h15** : Table ronde n°1 : "La place de l'histoire commune et de la mémoire collective dans le combat pour l'égalité et contre les discriminations et les préjugés", présidée par Jamel Oubechou président de l'Association Générique avec Benjamin Stora (historien), André Henry (ancien ministre, ancien secrétaire général de la FEN) et Isabelle Pellé (Directrice du Pôle promotion de l'égalité de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances);

**11h30-13h** : Table ronde n°2 : "Le rôle et la place de l'école dans la lutte contre les discriminations", présidée par Luc Bentz, secrétaire national de l'UNSA-Education avec Françoise Vouillot (maître de conférences à l'INTOP-CNAM), Fabrice Dhume (chercheur-coopérant à l'ISCRA-Est), Laurent Escure (secrétaire national de SE-UNSA) et Isabelle Pellé (Directrice du Pôle promotion de l'égalité de l'acsé);

**14h30-16h30** : Table ronde n°3 : "Agir contre les discriminations et promouvoir la diversité dans le monde du travail", présidée par Saïd Darwane (Conseiller National UNSA) avec Jean François Amadiou (Observatoire des discriminations, Université Paris I Panthéon Sorbonne), Gérard Taponat (directeur des affaires sociales à Manpower France, Professeur associé à l'Université Paris Dauphine), Nicolas Gougain (porte parole de l'association Inter-LGBT), Coura Lagoa-Dia (présidente de la commission égalité des chances du CE MAAF Assurances);

**16h30** : Clôture par Jean Grosset, secrétaire général adjoint de l'UNSA

### **Lieu et inscription**

Le colloque se déroulera à « *L'Adresse musée de la Poste* », 34 Boulevard de Vaugirard 75015 Paris (Métro Montparnasse Bienvenue)

**Inscription** : [rose-helene@unsa.org](mailto:rose-helene@unsa.org) - **Information complémentaire** : 01 48 18 88 54